

RIEF

Revue italienne d'études françaises

Littérature, langue, culture

8 | 2018

L'Écrivain critique de lui-même

L'écriture de la *brevitas* et ses enjeux entre hasard et cohérence. L'exemple de Boaistuau et La Primaudaye

Concetta Cavallini



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rief/2215>

DOI : 10.4000/rief.2215

ISSN : 2240-7456

Éditeur

Seminario di filologia francese

Référence électronique

Concetta Cavallini, « L'écriture de la *brevitas* et ses enjeux entre hasard et cohérence. L'exemple de Boaistuau et La Primaudaye », *Revue italienne d'études françaises* [En ligne], 8 | 2018, mis en ligne le 15 novembre 2018, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rief/2215> ; DOI : 10.4000/rief.2215

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Les contenus de la RIEF sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

L'écriture de la *brevitas* et ses enjeux entre hasard et cohérence. L'exemple de Boaistuau et La Primaudaye

Concetta Cavallini

- 1 En 2017, la France a fêté les 500 ans de la naissance de Pierre Boaistuau, dit Launay¹, le premier adaptateur de six des nouvelles de Matteo Bandello en France² ; plusieurs initiatives scientifiques ont été promues pour l'occasion, dont le colloque international « Pierre Boaistuau ou le génie des formes » (21-24 juin 2017) à Nantes, sa ville natale. Pierre de La Primaudaye, gentilhomme angevin de religion réformée, d'une génération plus jeune que Boaistuau, est connu surtout pour son *Académie française* qui « lui valut en son temps une grande réputation »³. Boaistuau et La Primaudaye sont dans cette étude deux auteurs qui incarnent un des phénomènes majeurs de la Renaissance, française surtout, mais aussi européenne : l'écriture en prose de la *brevitas* de source antique qui est à l'origine de certaines des formes narratives les plus intéressantes du XVI^e siècle, parmi lesquelles nous pouvons citer l'essai. L'analyse de l'incidence de ces formes à la Renaissance doit être correctement placée dans la diachronie de l'évolution du genre (quand on peut parler de genre, car ce n'est pas toujours le cas), certaines d'entre elles étant, comme la nouvelle, la facétie, l'anecdote, la fable par exemple, des formes pratiquées depuis l'Antiquité ou le Moyen Âge. Pour d'autres formes, comme l'essai, la Renaissance introduit des éléments de modernité et d'originalité indéniables. Ce qui nous intéresse ici est de prouver que les formes brèves en prose, surtout l'anecdote, qui est à la base des deux ouvrages que nous analyserons, sont à lire avec une attention spéciale pour leur processus d'accumulation à l'intérieur d'ouvrages d'ensemble⁴. La structure générale de ces ouvrages semble relever d'une disposition au hasard, sous le signe de la rhapsodie. Recueils de facéties, de réflexions, manuels, livres d'histoires (tragiques, prodigieuses, édifiantes, etc.), compendium rédigés pour des finalités scolaires (comme l'*Officina* de Raviusius Textor, mais aussi peut-être l'*Académie française* de la Primaudaye que nous analysons ici⁵) ou mémoires/journaux individuels joignant à l'accumulation des épisodes

anecdotiques une finalité autobiographique (comme les *Mémoires* de Duplessis-Mornay ou le *Journal* de l'Estoile, pour ne citer que deux exemples), l'impression est toujours la même. Le grand nombre d'ouvrages de ce genre publiés en Europe et en France à la Renaissance pousse les spécialistes à s'interroger sur l'existence d'un trait marquant dans les mentalités de l'« homme de la Renaissance » si bien décrit par Eugenio Garin⁶, et Lionello Sozzi de lui faire écho dans son essai capital sur « L'Umanesimo di Rabelais »⁷, appliquant ce trait à l'interprétation de l'ouvrage de Rabelais. Les romans rabelaisiens explicitent dans sa forme la plus complexe cette tendance à l'accumulation hypertrophique qui se décline de manières différentes comme fascination pour les listes de mots, de verbes, de locutions ou comme accumulation d'épisodes et d'événements.

- 2 Pour compléter ce cadre introductif, il faut préciser que nous limiterons notre analyse à la prose, car les formes figées donnent, à la Renaissance, de véritables « microcosmes » poétiques comme l'emblème ou l'apophtegme, et demandent une perspective un peu différente. Pour la prose au contraire, et pour les recueils narratifs en particulier, le lecteur et le spécialiste sont appelés à tenir compte de l'impact culturel déterminé par le palimpseste dans le cadre duquel les formes brèves étaient forcément réunies, ce qu'Olivier Guerrier, l'appliquant à Montaigne dans son récent ouvrage *Rencontre et Reconnaissance. Les Essais et le jeu du hasard et de la vérité*, a appelé le « dessein » de l'ouvrage⁸. L'existence d'un « dessein », notion articulée impliquant une référence à des pratiques d'écriture mais aussi à un univers culturel de sources, de lectures, de connexions et à une finalité ultime de l'ouvrage (qu'elle soit littéraire et donc d'*otium*, de formation des lecteurs ou de divulgation, ou bien personnelle de l'auteur – obtenir l'appui d'un grand par exemple) n'est pas à mettre en discussion pour la Renaissance, époque où le hasard, tel que nous l'entendons aujourd'hui dans sa forme absolue et indéterminée, n'existe pas.
- 3 Cette étude s'articule en trois moments : un bref moment de réflexion sur la notion de « hasard » à la Renaissance et sur ses liens avec l'écriture de la *brevitas* ; un moment d'analyse du phénomène du « recueil » narratif composé d'anecdotes avec ses problématiques d'écriture et de structure interne ; enfin, une analyse des *Histoires prodigieuses* de Boaistuau et de l'*Académie française* de la Primaudaye, qui font partie du groupe des recueils narratifs de la seconde moitié du XVI^e siècle qui « sont avarés de considérations sur l'ordre qui pourrait les régir », comme l'a affirmé Jean-Claude Arnould⁹. Nous essaierons de suivre le fil rouge d'un dessein possible à l'intérieur d'ouvrages qui donnent l'impression d'avoir été rédigés au hasard, de manière désordonnée et sans plan défini ; leur forme suit une linéarité qui n'est pas celle de la liste ou de la litanie rabelaisienne mais qui la rappelle tout en ressemblant plutôt à un hypertexte *ante litteram*. Nous précisons aussi que le domaine de l'analyse de la forme du recueil en prose à la Renaissance doit encore presque entièrement être défriché, car nombreuses sont les questions de méthodes et de compétences qu'une telle typologie d'analyse demande à la fois. Notre contribution va donc nécessairement constituer une ébauche de réflexion ouverte à la discussion. Néanmoins, l'intérêt de la question est indéniable, car la forme du recueil concerne, de manière transversale, tout le siècle et toutes les formes d'écriture.
- 4 Si l'on voulait partir d'une réflexion lexicale sur le mot « hasard », il faudrait reconnaître qu'une ambiguïté de fond s'impose dans la langue du XVI^e siècle : d'un côté le mot « hasard » dans ses formes « hasart » et « hazard », reprend l'acception courante au XV^e siècle de « risque, danger » mais aussi de « témérité » liée à un jeu de dés très pratiqué au Moyen Âge. Le sens de « coup heureux au jeu de dés » était dominant en ancien français¹⁰

mais laisse la place au sens de « risque, péril » qui caractérise depuis le XV^e siècle le français¹¹, et aussi les langues voisines (it. *azzardo*, angl. *hasard*, all. *Hasard*). Cette acception sera à la base de la signification « militaire » que le *Dictionarium latinogallicum* de Robert Estienne (1532)¹² et le *Dictionnaire de Jean Nicot* (1606)¹³ résument *sub vocem* « Rencontre » et qui souligne, justement, la témérité d'une bataille, d'un affrontement, d'un danger recherché par l'un des deux combattants (« ce que sans estre preveu, et inespérément s'offre à nous »). À partir de 1532¹⁴, le sens de « cas, événement fortuit » commence à s'affirmer pour le mot « hasard », déterminé par la reprise et par la redécouverte des textes de l'Antiquité voulue par les Humanistes, renforcée par la circulation de ces textes à travers le travail des imprimeurs¹⁵. La notion classique de « Fortune » est récupérée¹⁶ dans sa complexité, souvent superposée aux significations précédentes, aussi dans sa nuance païenne et donc hétérodoxe et subversive. L'Église catholique le comprend si bien que le mot « Fortune » est censuré dans les livres par l'Inquisition. Les *Essais* dans l'édition de 1580 sont soumis à la lecture des Docteurs de l'Inquisition à l'entrée de Montaigne à Rome pendant le voyage de 1580-1581¹⁷. Dans le procès-verbal de la rencontre qu'il eut avec les Dottori del Sacro Palazzo en mars 1581¹⁸, on lui contesta justement d'avoir utilisé le mot « Fortuna »¹⁹.

- 5 Les actes du colloque *Hasard et Providence à la Renaissance, XIV^e-XVII^e siècle* (Tours, 3-9 juillet 2006) ont bien mis en évidence les implications de ces notions qui se chevauchent et s'entrelacent, ayant souvent besoin d'une définition par rapport à l'auteur qu'on analyse²⁰ ; cette problématique ne concerne pas seulement la littérature française, bien au contraire. Les auteurs italiens les plus lus en France, Machiavel et Guichardin par exemple, évoquent une sorte d'opposition entre fortune et vertu. C'est cette dernière qui donne à l'homme la possibilité de gérer ce qui est fortuit ; voilà une première lecture de la réalité, lecture optimiste, donnée par ces Humanistes. Dans le paradigme de « vertus » positives il y a la prudence, à laquelle déjà à la fin du XV^e siècle et au tout début du XVI^e, des savants italiens comme Giovanni Pontano consacrent des ouvrages (*De prudentia* en 1506, *De Fortuna* mais aussi *De Immanitate*, rédigé en 1512²¹).
- 6 Ce débat autour de la fortune remonte à l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote, reprise par Cicéron qui, dans le *De Officiis* (I, XLIII, 153) avançait une distinction entre *sophie* et *frônesis*, *sapientia* et *prudentia*. Cet optimisme dans les possibilités de l'homme de pouvoir agir sur la réalité à travers une pratique de ces « vertus », rencontre un ennemi : le Machiavel du *Prince* s'y oppose, en effet, de manière subversive surtout dans le chapitre XXV, consacré au problème de la « fortune ». Mais nous ne voulons pas ici reprendre les sujets d'un débat qui a fait couler beaucoup d'encre tout en se révélant encore très stimulant. Pour la simple raison que le hasard, dans notre analyse d'aujourd'hui, ne sera pas abordé du point de vue sémantique de la notion mais plutôt en tant que stratégie d'exposition et de conception de l'ouvrage littéraire, « qui se construit au détriment de l'ancienne rhétorique fondée sur le principe de la répétition », comme l'écrit Philippe Desan dans l'entrée « hasard » du *Dictionnaire Montaigne*²².
- 7 Nous voulons juste rappeler que, dans ce débat, l'histoire occupe une place de choix, à la fois pour ses finalités de formation (*historia magistra*) et pour le fait de sa cyclicité dans la diachronie. Il vaut donc la peine de rappeler des événements qui pourraient se représenter, des épisodes, des anecdotes, qui commencent souvent par « io ho sentito dire », comme chez Machiavel²³. François de Belleforest, continuateur de l'entreprise éditoriale de Boaistuau, qui traduisit les six premières nouvelles de Bandello, n'hésite pas à définir l'auteur italien comme un historien (« Or mon Bandel [...] sans faire tort à

personne, peut porter le titre d'Historien, en faisant ses comptes, veu qu'il a recueilli plusieurs belles et notables histoires »²⁴).

- 8 L'écriture de l'histoire à travers les anecdotes, chez Boaistuau et la Primaudaye, ne veut pas être un traité homogène et linéaire, mais un récit saccadé, un entassement de formes brèves (qu'il s'agisse de citations, de maximes, de sentences, de brefs récits), chacune détachée des autres et autonomes mais en même temps suivant un fil rouge de la narration et de la conception de l'ouvrage tout entier. Avant de passer, dans notre deuxième moment, à l'analyse de ce fil rouge et de la structure de ces ouvrages, nous voudrions en dire davantage sur cette manière de rédiger ou plus exactement sur cette manière de penser la réalité. La notion de brièveté, la *brevitas*, en raison de sa complexité, nécessite un recentrage continu. Dans un article sur la notion de brièveté, Gérard Dessons conteste l'emprise du formalisme sur l'optique adoptée par les critiques et les spécialistes de la littérature :

L'approche de la brièveté est dominée par la notion de « forme brève », qui désigne des discours ayant en commun d'être (relativement) courts, à défaut d'être toujours brefs. On recense sous cette terminologie des objets de langage très différents : discours formulaires (adage, aphorisme, apophtegme, axiome, devise, dicton, maxime, précepte, proverbe, pensée, réflexion, remarque, sentence, similitude), discours incomplets ou inachevés (fragments, bribes), discours enchâssés, liés à une théorie de la discontinuité (citation, épigraphe, *topoi* et discours ritualisés comme le gab médiéval), discours cryptographiques (énigme, emblème), discours mondains « à effets » (épigramme, *conchetto*, « mot », pointe, witz).²⁵

- 9 Pour Dessons, la brièveté n'est pas une forme (rhétorique) mais un mode d'énonciation (oralité) ; son opinion se fonde sur l'évidence que, dès l'Antiquité, la *brevitas* apparaît plus liée à une interrogation sur la signification du langage qu'à une question de forme ; en effet, bref n'est pas court et ce qui est bref ne l'est pas sur une base quantitative mais sur la base d'un « rapport interne à la parole »²⁶. Bernard Roukhomovsky, dans son ouvrage *Analyse des formes brèves*, fait une distinction entre deux régimes rhétoriques de la forme brève : l'enchâssement et le montage en série²⁷. Les deux régimes permettent au lecteur de suivre des parcours différents de lecture, tout en restant à l'intérieur de la même forme de rédaction de formes brèves. Dans le premier régime, les formes brèves en question sont insérées dans un discours continu où l'auteur les enchâsse : la forme reste identifiable mais fait « corps » avec le texte ; dans le deuxième régime, l'auteur compose une œuvre discontinue²⁸, souvent bâtie sur l'opposition et l'antithèse, et qui permet au lecteur de suivre plusieurs parcours de lecture. La question du régime rhétorique des formes brèves détermine la manière de les lire ; cependant, la question de la lecture ne se pose pas, pour la Renaissance, de la même manière qu'elle se pose pour le lecteur contemporain.
- 10 Le régime le plus adapté à la culture de la citation qui caractérise l'homme de la Renaissance, nourri de lectures et d'expériences, était sans aucun doute l'enchâssement, régime qui est à la base de la conception des recueils. Néanmoins, pour conclure cette première étape de notre réflexion, il faut reconnaître, avec Jean Lafond, que « les formes brèves de la prose soulèvent des problèmes qui n'ont guère été abordés par la critique » et que « la brièveté du genre n'est pas davantage à envisager comme un critère objectif, qui permettrait de trancher dans la complexité des formes »²⁹. Ce qui ne facilite pas notre analyse.
- 11 La composition des recueils, et nous en arrivons ici à notre deuxième point, introduit immédiatement la question de l'identité de l'auteur et de sa place dans l'univers mental

que l'ouvrage présente³⁰. Les œuvres qui constituent l'objet de notre analyse, les *Histoires prodigieuses* (1559) de Pierre Boaistuau et l'*Académie française* (1577) de Pierre de La Primaudaye, représentent deux exemples du genre des recueils d'anecdotes, forme très populaire à la Renaissance³¹. L'anecdote structurait des œuvres très différentes dans leur typologie, pouvant aller de la tradition à l'innovation, des livres d'histoires, aux *Essais* de Montaigne³². L'anecdote figure parmi « la multiplicité de formes brèves que collectionne la Renaissance (sentences, distiques moraux, vers proverbiaux, apophtegmes, dits, facéties, mots subtils ou « commes », paraboles ou similitudes, adages, proverbes ou parémies...) » pour ne citer, avec Claude Balavoine, que des exemples³³. L'anecdote n'apparaît jamais toute seule, mais enchâssée dans un ensemble de formes similaires, le recueil, qui reprend et repopose le *topos* du bouquet de fleurs ou du florilège. La Renaissance destina un grand succès au *Florilegium* de Jean Strobée (repris et amplifié par la *Polyanthes* de l'humaniste italien Nanni Mirabelli³⁴), au *Disticha Catonis* et aux *Proverbia Senecae* du mime Publilius Syrus qui constituent un peu le modèle classique du genre du recueil des formes brèves³⁵. La production d'Érasme qui reprit le modèle classique du recueil de formes brèves en apportant des changements et des nouveautés capitales, surtout dans ses *Adages*³⁶, amplifia le succès de cette typologie d'ouvrage auprès du public.

- 12 En effet, l'idée du florilège ou du bouquet de fleurs n'est pas innocente car elle présuppose le choix du répertoire, de son classement et, finalement, la préoccupation « littéraire » qui structure la conception de l'ouvrage. L'Antiquité ne laissait pas de modèle de disposition du recueil, qui pouvait être alphabétique, mais aussi par lieux communs. Un troisième modèle, pratiqué mais peu populaire pendant l'Antiquité, était celui de l'ordre inapparent. C'est justement ce dernier modèle qui est repris par Érasme et cet « *ordo confusior* » devint un mécanisme original, qui suit un fil rouge personnel de l'auteur, imprévisible pour le lecteur. C'est justement cet effet de surprise qui fait le plaisir de la lecture. Mais y a-t-il une structure, une disposition cohérente des sujets ou des formes, des parcours plus ou moins apparents de lecture ? Le hasard semble souvent être la seule loi qui règle la composition.
- 13 L'anecdote est souvent utilisée à finalité scolaire. Car, dans le sillage des préceptes humanistes, nous assistons au XVI^e siècle à la floraison des recueils scolaires (surtout à l'usage des collèges) où l'anecdote s'insère dans le domaine de la *docta varietas*. Plusieurs auteurs, comme Johannes Ravisius Textor, étaient aussi d'excellents pédagogues et leurs ouvrages, comme les *Epitheta*³⁷ (1518), dictionnaire contenant toutes les épithètes que les poètes anciens ont attribuées aux substantifs et l'*Officina* (1520), un texte qui vise à répertorier tous les faits divers de l'Antiquité, étaient des exemples du genre. Avec le théâtre³⁸, le recueil d'anecdotes reste un outil de formation ainsi qu'un point de repère pour les étudiants de la Renaissance, car il renforce aussi la mémorisation des contenus. Nous assistons également à une contamination entre ces deux genres ; les recueils d'anecdotes sont les sources de nombreuses pièces de théâtre scolaire³⁹. La disposition, dans les recueils d'anecdotes conçus à finalité scolaire, était toujours par ordre alphabétique ou bien *iuxta locorum*, par lieux communs⁴⁰.
- 14 Dans ces recueils, l'exemple occupe une place de premier plan. Partie de l'anecdote ou simple citation, lié le plus souvent à un personnage ou à un événement, l'exemple garde le signe du déjà-dit, d'un savoir collectif et, par là, moral, d'une manière de gérer la mémoire sociale et historique. Pour les lecteurs, l'exemple joue le rôle d'une « lumière dans les bois », comme le rappelle l'étymologie du latin médiéval⁴¹ ; cette lumière est essentiellement didactique et oriente les lecteurs. Dans le cas des anecdotes historiques,

par exemple, les événements et aussi les personnages incarnent nettement une valeur (le courage, la charité, la modestie, l'humilité, etc.), une typologie d'action, positive ou négative (un régicide, un parricide, une amnistie, le fait d'avoir évité le sac d'une ville après une victoire, etc.). De la même manière, par métonymie, un lieu peut indiquer un événement, surtout s'il s'agit d'une victoire ou d'une défaite, et l'anecdote devient exemplaire. La complexité de l'emploi des exemples à la Renaissance dérive de la rhétorique aristotélicienne, de la lecture et de l'interprétation qu'Érasme donna de cette doctrine à la Renaissance, surtout à propos de l'exemple, dans son *De copia*⁴². Par rapport au paradigme de l'illustration exemplaire proposé chez les Grecs, Érasme conçoit un exemple qui fonctionne comme une unité de discours autonome à l'intérieur d'un ensemble plus large. La conviction qui détermine l'exemple est « the belief in the importance of the active life and the conviction that we are best persuaded to ethical praxis by the rhetorical practice of literature »⁴³.

- 15 C'est une question qui ouvrira le troisième moment de notre analyse : est-ce que nous pouvons vraiment appeler « recueil » les discours enchâssés de la Renaissance ? Nous définissons, par rapport à notre propos d'aujourd'hui, le recueil à l'époque de la Renaissance comme une œuvre où le souci rhétorique du « dessein » n'est pas inférieur au choix des épisodes à inclure dans le récit. Le recueil pose le problème « de la succession des segments, où l'enchaînement des épisodes les uns aux autres et la pratique de certains procédés narratifs, tels que l'anticipation et le retour en arrière »⁴⁴ ne sont pas possibles selon les stratégies qu'on applique dans les longs récits. C'est la raison pour laquelle le recueil pose la question de l'appréciation de la part du lecteur ; il est susceptible de « plaire autrement [...] par l'ordre que l'auteur aura su instaurer en son sein »⁴⁵. Cette attention pour la « structure » du recueil se retrouve même dans les recueils de formes figées, avec des finalités différentes⁴⁶.
- 16 Avec la publication de ses *Histoires prodigieuses*, dernière œuvre publiée avant la mort de l'auteur entre juillet et août 1560 (l'achèvement d'imprimerie de l'œuvre date du 18 juin 1560), Boaistuau, Seigneur de Launay (Bretagne), né à Nantes en 1517, conteur, orateur et traducteur, éditeur de Marguerite de Navarre, crée un genre qui aura beaucoup de succès à la Renaissance et suscitera de nombreuses imitations jusqu'à la fin du siècle⁴⁷. Cet ouvrage « fut largement diffusé à la Renaissance » et « marque le point culminant de la carrière de son auteur »⁴⁸ : voilà l'opinion de Stephen Bamforth qui, avec Jean Céard, nous a donné une édition critique s'appuyant sur un superbe manuscrit illustré de l'ouvrage retrouvé en 2000 à la Wellcome library for the History and Understanding of Medicine à Londres⁴⁹. Michel Simonin, qui a publié un article fondamental sur cet auteur en 1976⁵⁰, et qui a édité son *Théâtre du monde*⁵¹ et d'autres ouvrages, a toujours défendu Boaistuau de l'accusation d'être un « compilateur », accusation qui pourrait être commune à plusieurs auteurs de recueils à la Renaissance.

Comme beaucoup des auteurs de son temps, Boaistuau est un passionné du monde qui l'entoure, mais, bien que l'expérience et l'observation personnelles ne soient pas absentes, son enthousiasme se nourrit surtout de ses lectures ; il lit beaucoup – parfois trop rapidement – et ce sont les fruits de ses lectures qu'il tient à communiquer à ses compatriotes, les instruisant et les divertissant à la fois. Le rôle de traducteur lui est donc fondamental, et chacune de ses œuvres sera puisée à d'autres sources ; du *Chelidonium* aux *Histoires prodigieuses*, l'œuvre de Boaistuau représente dans un sens un immense effort de « recyclage ». Mais le paradoxe est que ce procédé d'assimilation – qui, d'ailleurs, est annoncé en toutes lettres sur la page de titre des *Histoires prodigieuses* – est en même temps le garant de l'individualité de l'auteur. Le choix des emprunts trahit la sensibilité qui l'informe,

et à travers l'interprétation de ces passages empruntés que nous offre le texte, nous commençons à connaître la personnalité de Boaistuau lui-même.⁵²

Pierre de la Primaudaye, Seigneur de La Barrée (1545/1546-vers 1619), appartenant au milieu réformé, publie son *Académie françoise* en 1577⁵³. L'ouvrage connaît un succès considérable, ce qui pousse son auteur à publier deux tomes supplémentaires en 1580 et 1590. Entretemps, suite au succès de l'ouvrage, il est nommé gentilhomme ordinaire de la Chambre d'Henri III en 1583 et ensuite conseiller et maître d'hôtel d'Henri IV en 1597. Une belle carrière, sans aucun doute, à laquelle le succès de son *Académie* ne fut pas étranger.

- 17 Les *Histoires prodigieuses* présentent quarante-et-une histoires, quarante selon une numérotation erronée, dans la première édition ; l'œuvre s'élargit avec douze histoires supplémentaires dans l'édition Jacques Macé de 1567 ; puis elle s'élargit d'un deuxième tome contenant quatorze histoires dues à Charles Tisserant en 1568, dans l'édition de Jean de Bordeaux. Ce deuxième tome s'amplifie avec dix histoires plus une non numérotée dues à François de Belleforest⁵⁴ dans l'édition de Jean de Bordeaux (1571) et ainsi de suite jusqu'à l'édition de la veuve Cavellat en 1597-1598, qui compte six tomes⁵⁵. L'*Académie* au contraire est partagée en journées, ce qui rapproche la structure du recueil de l'archétype boccacien, et présente déjà dans le premier chapitre de la première journée son intention didactique et formative en explicitant le contexte : quatre pères de la noblesse angevine (comme l'auteur) ont envoyé leurs quatre enfants chez un précepteur (âgé et érudit). Au cours d'une visite qu'ils rendent à leurs rejetons pour vérifier l'état de leur formation, ont lieu les discussions qui constituent l'objet de l'œuvre. La Primaudaye, gentilhomme réformé, précise que ces discussions ont lieu au cours d'une pause des guerres de religion⁵⁶. Une sorte de classement par priorité et par importance des matières est déjà donné dans ce premier chapitre : « [...] pour cognoistre et iuger, s'ils avoyent aussi bien profité en l'istitution des bonnes mœurs, regle de bien vivre, ensuyvant la vertu et cognoissance de l'Histoire, patron du passé, pour mieux ordonner du present... »⁵⁷. L'ensemble est organisé en dix-huit journées, pour un total de soixante-douze chapitres. La disposition des matières, le « dessein » de l'ouvrage, se conclut, métaphoriquement, par les deux chapitres « De la vie heureuse » et « De la mort », dans une cyclicité de la disposition qui est aussi la cyclicité de la vie de l'homme et de la narration.
- 18 Donc, la composition même des œuvres ainsi que leur histoire éditoriale, témoignent d'une perméabilité évidente de la forme qui s'amplifie au cours des années et des éditions, et par cette amplification, elle adapte aussi son contenu, dont nous parlerons plus loin. Elle témoigne aussi d'une porosité des genres qui sont peu définissables. Les spécialistes ont déjà souligné par exemple que le terme *histoire* tend à remplacer celui de *nouvelle* dans les recueils de récits brefs vers 1575⁵⁸. Il ne faut pas oublier non plus ce que le terme *histoire* doit à l'idée de narration orale, soit pour l'immédiateté du style, soit pour le registre utilisé, assez direct.
- 19 Chez Boaistuau, comme chez La Primaudaye, on reconnaît des traits communs : tous deux insèrent par exemple des gloses dans les marges de leurs ouvrages, des gloses qui indiquent souvent les sources, chez Boaistuau, parfois de manière très précise (« Du Liarre. Pline et Dioscoride », p. 547, « Ciceron en ses questions Tusculanes, et Plutarque en la vie de Socrate », p. 550, « De l'Amatiste. Lisez Pline li 7. Chap 9. Isidoribus lib. 10 », p. 462), ou bien le sujet du texte (« Le peuple pense estre chose miraculeuse de veoir le feu à l'entour des sepulchres », p. 434, ou « Incroyable prodigalité de Darius », p. 568, ou tout simplement le nom du protagoniste de l'anecdote « Alexandre empoissonné », p. 583 chez

Boaistuau ; « L'accoustumance est tres dangereuse au Vice », f. 21v, ou « Temperance de Pompee contre l'ambition », f. 56v, ou le nom du protagoniste aussi chez La Primaudaye « Scipion », « Massinissa », « Mithridate », « Hannibal », « Vespasian » dans une seule page, f. 62v).

- 20 Le fait que les titres des chapitres soient laconiques, sans aucun commentaire, sans la présentation des « arguments » comme c'était la tradition dans nombre de recueils de l'époque, est un autre trait frappant et un dénominateur commun entre les deux ouvrages, où les chapitres se présentent tout simplement avec un titre résumant au maximum le contenu : « De la Sobriété et Frugalité » ch. 19, « De l'Ambition », ch. 21, « De la Gloire, Louange et Honneur, et de l'Orgueil », ch. 23 chez La Primaudaye ; « Histoire prodigieuses de diverses figures, Cometes, Dragons, flambeaux, qui sont apparux au ciel, avec la terreur du peuple, où les causes et raisons d'icelles sont assignées », ch. XIX, « Histoires prodigieuses de cruauté », ch. XXXVI, chez Boaistuau. C'est le choix de l'anecdote à insérer, ainsi que sa position dans l'ensemble du chapitre ou du recueil, qui produit chez le lecteur un effet de pathos. L'exemplarité, comme on l'a dit, joue un rôle de premier plan ; Michel Simonin a lu dans le choix des exemples chez Boaistuau une politique du pouvoir pour condenser les mœurs dissolues et relâchées à cause des événements des guerres de religion autour de valeurs familiales partagées, sur une base éthique⁵⁹. Tous les recueils auraient donc une base didactique et formative, d'éducation du public. Un ouvrage comme celui de La Primaudaye est structuré sur la dichotomie vice-vertu ; dans un ouvrage comme celui de Boaistuau, par contre, les sujets correspondant aux vices sont choisis pour provoquer la condamnation immédiate de la part des lecteurs. Voici un exemple tiré du chapitre XXXVI, « Histoires prodigieuses de cruauté » où la cruauté dépasse la mort.

Cambises roy des Perses ne fut pas rassasié d'avoir fait cruellement mourir Psamenite Roy d'Egypte, et plusieurs autres : mais encores estant au Caire, il fist tirer du sepulchre la charogne de Damasus, la fist ignominieusement fouetter, piquer d'aiguillons, comme si elle eust eu quelque sentiment de vie : finalement la fist brusler, comme Herodote tesmoigne.⁶⁰

- 21 Quelquefois l'anecdote est lapidaire et la narration est si brève qu'elle est formée d'une seule phrase, introduite par une question rhétorique censée renforcer la fonction phatique, de contact avec le lecteur, comme le fait Boaistuau : « Mais quelle fut l'issue de ce grand crapulaire Alexandre ? Un petit scrupule de poison luy fist digerer en un coup ce qu'il avoit dévoré toute sa vie »⁶¹. La Primaudaye aussi utilise des phrases de cette typologie, afin de créer chez les lecteurs un pathos immédiat ou afin de partager des anecdotes qui sont bien connues de son public. Pour louer la sobriété et la frugalité (ch. 19 de l'*Académie*), il cite plusieurs exemples dans un seul paragraphe, comme il le fait souvent dans son œuvre :

Saint Iean Baptiste passa la plus grande partie de son aage au desert, ne mangeant que des Locustes et du Miel sauvage. Saint Hierosme recite d'un Paul hermite, qui vescu depuis soixante ans iusques en l'aage de six vingts cinq ans qu'il mourut, il fut nourry d'un peu de pain, qu'un Corbeau luy portoit tous les iours. Maxence, Evesque de Poictiers, vescu touiours de pain d'orge et d'eau.⁶²

- 22 Le pathos, la curiosité, l'effet à obtenir chez les lecteurs semble le seul fil rouge qui guide la composition de ces recueils. C'est comme si l'auteur, tel un chef d'orchestre, puisait dans ses lectures et gouvernait les réactions de ses lecteurs dosant de manière habile le choix des exemples (récits, anecdotes, personnages), leur ordre dans les chapitres, jusqu'à la longueur des anecdotes ou des récits. Par exemple, dans le chapitre XXXVI des *Histoires*

prodigieuses, où il est question de cruauté, Boaistuau insère une longue anecdote où il raconte les abominables actions du tyran Astiagès, avec cette phrase introductive, censée stimuler l'attention des lecteurs et créer un effet de suspense et d'attente : « [Astiagès] a exécuté ce que vous auriez horreur non seulement de lire, mais mesmes de l'aprehender ou concevoir en voz cœurs »⁶³. Astiagès, roi des Mèdes, pour punir son favori Arpalus qui lui avait désobéi, fit tuer le fils de ce dernier et le donna à manger à son père lors d'un dîner. Le pauvre Arpalus, craignant une punition encore pire (« craignant avoir pis »⁶⁴) répondit aux cruelles questions d'Astiagès qui lui demandait s'il avait apprécié le dîner « que tout estoit bon à la table d'un roy »⁶⁵. L'anecdote illustre ici une thèse, et elle recherche chez le destinataire une émotion. C'est le modèle oratoire qui était appliqué à la Renaissance de manière plus explicite dans les sermons et au théâtre dans des « pièces à thèse » *ante litteram*⁶⁶.

- 23 Peut-on déceler une structure pour les anecdotes contenues dans ces recueils ? La structure tripartite traditionnelle, qui semble fonctionner pour les anecdotes didactiques, surtout pour celles qui relatent des histoires tragiques, à savoir une introduction, un récit, et une conclusion morale⁶⁷, semble inapplicable à la diversification, à la multiplication des répertoires thématiques, à la passerelle entre récits brefs et longs, des histoires condensées dans une phrase et des histoires complexes. L'anecdote subit l'hybridation due à la fascination de la nouvelle et du roman, mais subit aussi la conjonction entre des styles antithétiques, qui doivent prendre en considération le jeu des intertextes.
- 24 Les recueils de Boaistuau et de La Primaudaye se fondent donc sur une esthétique de la narration « où la description peut occuper une très grande place, voire matériellement la plus grande, sans cesser d'être, comme par vocation, un simple auxiliaire du récit »⁶⁸. Le choix de l'exemple, personne ou événement, qui constitue le cœur des anecdotes, prend son sens du contexte où l'exemple est inséré : « Example, like the objects mankind uses as monetary tokens, are not of value in themselves but for the kind of activity surrounding them : creation, exchange, evaluation, accumulation »⁶⁹. Si l'on étudie l'incidence de l'utilisation des anecdotes, et des exemples à l'intérieur d'un recueil quelconque, on peut arriver à déterminer l'« économie » du recueil, comme John Lyons l'a fait pour les *Essais* de Montaigne⁷⁰. En donnant un aperçu d'ensemble sur l'utilisation, la fréquence, la typologie des anecdotes et des exemples, nous arrivons à déterminer les effets produits, de la stupeur à l'excitation. La force de l'anecdote dépend aussi de son exceptionnalité, qui détermine par exemple le choix des histoires « prodigieuses » et donc exceptionnelles de Boaistuau.
- 25 Si la nature de l'anecdote et le souci qui est à la base de la composition du recueil renforcent l'idée de variété, il faut se poser le problème de l'unité possible pour ces typologies de recueil, à l'intérieur d'une structure qui semble subir « la tendance à la bigarrure caractéristique des formes narratives de la fin du XVI^e siècle et de l'effacement des frontières entre les différentes catégories narratives »⁷¹. Comme nous l'avons dit, la conception du recueil dépend de son auteur. Et, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, période où les recueils de Boaistuau et La Primaudaye voient le jour, l'identité littéraire⁷² et l'idée d'auteur commencent à se former avec une conscience individuelle qui n'existait pas avant. Guillaume Berthon l'a bien prouvé pour Marot⁷³.
- 26 Sur l'unité des recueils de Boaistuau et La Primaudaye, il faudrait aussi dire quelques mots. Car le contraste entre la succession des anecdotes à l'intérieur des chapitres et la structure de l'ouvrage est saisissant. L'accumulation des anecdotes à l'intérieur des

chapitres donne l'impression d'une simple compilation au hasard, mais les spécialistes y voient au contraire un choix délibéré de l'auteur.

C'est [...] l'impression de désordre, ou plus exactement d'absence d'ordre, qui doit prévaloir, et qui prévaut, le lecteur ayant bien le sentiment de se trouver face à un « amas » de récits dont la rencontre désordonnée produit un effet d'amplification réciproque et corrobore le caractère universel de la subversion.⁷⁴

En réalité, le choix même ne se fait pas au hasard. Parfois la succession dépend de la source des anecdotes. Le chapitre « Amours prodigieuses » des *Histoires prodigieuses* de Boaistuau est presque entièrement tiré de l'*Officina* de Ravisius Textor (« Meretrices », « Libidinosi et lascivi », etc.). Cependant, les sources ne sont pas toujours révélées dans les marges chez Boaistuau (elles ne le sont jamais chez La Primaudaye). Le fil rouge de la lecture semble constitué uniquement par le sujet du chapitre.

- 27 Pour ce qui est de l'ordre des chapitres, au contraire, nous pouvons proposer un discours différent. Car, à un premier regard, aucune cohérence ne peut être décelée à l'intérieur du dessein des ouvrages. Le hasard de la disposition semble dominer. Cependant, à vouloir lire la table des matières avec plus d'attention, un « dessin » assez régulier se précise. Analysons les éditions des *Histoires prodigieuses* qui virent le jour entre 1559 et 1566⁷⁵ : toutes comptent quarante-et-une histoires mal chiffrées quarante, les seules dues à la plume de leur auteur. À vouloir regarder l'ensemble des histoires et leur disposition, apparemment hasardeuse, un parcours nous apparaît, un parcours des plus canoniques pour l'homme de la Renaissance, dessinant une hiérarchie pyramidale dans son image de l'Univers. Les deux premiers chapitres, rappelant l'histoire de Satan et les prodiges sur la ville de Jérusalem, ne font qu'exalter la toute-puissance de Dieu, qui se trouve donc au sommet de la pyramide (ch. I-II) ; immédiatement après nous trouvons deux chapitres où il est questions de prodiges et d'histoires prodigieuses de « Roys et Monarques », qui suivent immédiatement Dieu (ch. III-IV). Il y a ensuite quatre chapitres que nous pourrions appeler « cosmiques », où nous trouvons des prodiges liés à « fouldres, tonnoirres et tempestes » avec des chapitres qui raisonnent sur les raisons et les enfantements des monstres (ch. V-IX). Les quatre chapitres suivants ont un sujet religieux et nous y trouvons des opinions de saints théologiens (saint Augustin, saint Antoine ou saint Jérôme selon les éditions), avec des chapitres consacrés aux prodiges chez les Juifs et les Chrétiens (ch. X-XII). Le corps central et plus imposant est formé par quinze chapitres sur l'homme, comme nous pourrions les définir (ch. XIII-XXVII) ; dans ces chapitres, il est question de l'homme et surtout de son corps (déformités, monstres, tueries et persécutions, actions prodigieuses liées aux vices, comme la glotonnerie, par exemple, ou à des événements désastreux, comme des inondations dans le ch. XXIII). Le chapitre XXIV ouvre aussi la dimension humaine aux phénomènes occultes, comme les spectres ou les fantômes (« Visions prodigieuses, avec plusieurs exemples memorables de phantosmes, spectres, figures, ombres, et autres semblables illusions qui apparoissent de nuit, aveques la decision de la question, si les espritz retournent »), qui est une autre des frontières de la vie. Les derniers chapitres (ch. XXVIII-XXXVII) sont consacrés aux êtres vivants mais non humains ; Boaistuau parle donc de différents monstres, mais aussi d'animaux monstrueux. Le chapitre XVII, placé dans l'ensemble des chapitres consacrés à l'homme, fait exception, car Boaistuau y analyse des créatures mythologiques, dont Syrènes, Tritons, et d'autres Monstres marins. Ces créatures étaient hybrides car seule une partie de leur corps avait l'aspect humain (le buste, la tête, etc.). Les trois derniers chapitres ont un statut à part : les chapitres XXXVIII-XXXIX parlent d'histoires d'avarice ; le dernier chapitre est visionnaire et presque eschatologique. À travers la description

d'un monstre engendré à Ravenne, et en commentant son aspect, Boaiustau donne autant de messages à l'homme sur la conduite qu'on s'attendait de lui.

- 28 La structure de l'univers mental de Boaiustau est assez claire : tout dépend de Dieu, l'homme est soumis à la volonté des rois et a pour guides spirituels les saints et les écritures ; les animaux le suivent dans la chaîne des êtres. Toute la variété de la narration et de la composition des chapitres cache donc une structure qui ne doit absolument rien au hasard.
- 29 Chez La Primaudaye, la composition interne des chapitres donne la même impression d'accumulation chaotique et de disposition soumise au hasard que chez Boaiustau. Pour ce qui est de l'organisation générale du recueil, le choix est différent de celui de l'autre recueil que nous avons analysé. Le style de construction de l'*Académie françoise* est dichotomique ; chaque sujet traité appelle son contraire. Au chapitre « De la vertu » répond le chapitre « Du vice » (2^e journée, ch. 5 et 6) ; le schéma avait été dicté à partir de la première journée où le chapitre 2 « Du corps et de l'ame » est renforcé par le chapitre 3 « Des maladies et passions du corps et de l'ame et tranquillité d'icelle ». Les journées procèdent donc par « paires thématiques »⁷⁶ (de la prudence et de l'imprudence, 3^e journée, ch. 10 et 11, de la tempérance, de l'intempérance, 5^e journée, ch. 17 et 18, de l'honneur et du déshonneur, 6^e journée, ch. 23 et 24, de la richesse et de la pauvreté, 9^e journée, ch. 33 et 34, etc.). Chez La Primaudaye, les protagonistes discutent des vices et des vertus pour les onze premières journées, jusqu'au ch. 44 « De la fortune ». Après, pendant deux journées, la treizième et la quatorzième, la discussion porte sur la vie quotidienne, sur les rapports entre mari et femme, sur les devoirs du chef de famille, sur les devoirs des enfants envers leurs parents, sur l'instruction des enfants. Les dernières journées ont une finalité politique : on parle des États et des gouvernements, de la Loi, de la puissance royale et de la monarchie, des Conseillers du roi et des États, de la paix et de la guerre, des devoirs des Chefs des armées jusqu'aux derniers chapitres « De la vie heureuse » (ch. 71) et « De la mort » (ch. 72) qui ferment la discussion. Dans cette œuvre aussi, aucun doute ne demeure sur l'univers mental de l'auteur et sur la progression de la discussion, qui passe du particulier (l'homme), à son contexte le plus immédiat (la famille) et à son contexte élargi (l'État). Dans une sorte de Microcosme/Macrocosme⁷⁷, l'homme se reflète dans ce qui l'entoure, avec ses vices et ses vertus, ses croyances, ses peurs. La présence d'anecdotes enchâssées, qui donne aux récits le charme de la bigarrure qui a fasciné les lecteurs contemporains et continue de fasciner aussi les lecteurs d'aujourd'hui, ne doit pas tromper le public ; une mise en perspective de la structure des recueils révèle au contraire un « dessein » assez structuré et cohérent. Et c'est justement de l'idée de l'existence de ce dessein que nous sommes partie.
- 30 La conclusion de cette analyse ne peut donc qu'être ouverte. Il faudrait continuer l'enquête et la vérifier dans d'autres ouvrages. Mais une ouverture que j'appellerai « ontologique » demeure. La Renaissance est une période où tout est possible, où l'univers ne peut être conçu que sous le signe de la variété⁷⁸ et où, comme le dit si bien Pierre de la Primaudaye dans le chapitre « De la Fortune » de son *Académie françoise* : « L'esprit s'esjouyt en la variété et diversité des choses »⁷⁹. Les formes ne peuvent que respecter cette variété, entre hasard et cohérence.

NOTES

1. Voir la fiche que lui consacre Michel Simonin dans le *Dictionnaire des Lettres françaises*, publié sous la direction du cardinal Georges Grete. *Le XVI^e siècle*, éd. M. Simonin, Paris, Fayard, 2001, p. 156.
2. Il publia l'ouvrage sous le titre d'*Histoires tragiques* en 1559. On lui doit aussi, entre autres, l'*Histoire de Chelidonius Tigurinus sur l'institution des princes chrestiens et origine des royaumes*, Paris, V. Sertenas, 1557, *Le Théâtre du Monde*, Paris, V. Sertenas, 1559 et le *Bref Discours de l'excellence et dignité de l'homme*, Paris, V. Sertenas, 1559.
3. *Dictionnaire des Lettres françaises*, cit., p. 689.
4. T. Cave, *The cornucopian text : problems of writing in the French Renaissance*, Oxford, Clarendon Press, 1979 ; Id., *Cornucopia : figures de l'abondance au XVI^e siècle*, Paris, Macula, 1997.
5. Nous avons vérifié que dans la composition de pièces de collège destinées à la formation des étudiants, l'ouvrage de La Primaudaye constitue souvent une des sources, comme c'est le cas pour *l'Enfer poétique* (1585), moralité de collège par Benoît Voron, que nous venons d'éditer : B. Voron, *L'Enfer poétique*, éd. Concetta Cavallini, dans *La comédie à l'époque d'Henri III. Deuxième série*, vol. VIII (1580-1589), Florence, Leo S. Olschki, 2017, p. 481-628.
6. E. Garin, *L'Homme de la Renaissance*, Paris, Seuil, 1994.
7. L. Sozzi, « L'Umanesimo di Rabelais », dans F. Rabelais, *Gargantua e Pantagruelle*, éd. L. Sozzi, tr. it. et notes de A. Amatuzzi, D. Cecchetti, P. Cifarelli, M. Mastroianni, L. Sozzi, édition bilingue par M. Huchon, Milano, Bompiani, 2012, p. I-XLIV.
8. O. Guerrier, *Rencontre et Reconnaissance. Les Essais et le jeu du hasard et de la vérité*, Paris, Classiques Garnier, 2016.
9. J.-C. Arnould, « Ordre et désordre dans quelques recueils narratifs de la seconde moitié du seizième siècle (Boaistuau, Belleforest, Yver, Poissenot, Habanc) », dans G.-A. Pérouse (dir.), *Ordre et désordre dans la civilisation de la Renaissance. Actes du colloque Renaissance, Humanisme et Réforme, Nice, Septembre 1993*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1996, p. 309.
10. Entrée « hasard » dans O. Bloch et W. Von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, PUF, « Quadrige », 2002.
11. Voir *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*, <http://www.atilf.fr/dmf>, ad vocem.
12. Entrée « Hasard » dans E. Huguet, *Dictionnaire de la langue française du Seizième Siècle*, Paris, Édouard Champion-Didier, 1925 (t. I) – Didier 1967 (t. VII).
13. Sur les connexions entre le dictionnaire de Robert Estienne et le Dictionnaire Nicot, qui est une reprise, incomplète et fautive de la partie française du dictionnaire français-latin de Estienne, voir T.-R. Wooldridge, *Les débuts de la lexicographie française. Estienne, Nicot et le Thresor de la langue françoise 1606*, Toronto, University of Toronto Press, 1977.
14. Entrée « hasard » dans *Le Trésor de la Langue Française informatisé*, www.tresor-de-la-langue-francaise-informatise.fr.
15. L'évolution du sens du mot a des conséquences importantes même en Angleterre, notamment dans le théâtre de Shakespeare, surtout dans le *Marchand de Venise*. Voir A. Squeo, « A New Epistemology of Risk and Hazard » dans *Shakespeare's Textual Traces. Patterns of "Exchange" in The Merchant of Venice. With an Anthology of Texts and Documents*, Bari, Edizioni dal Sud, 2012, p. 99.
16. Pour l'emploi de l'idée de Fortune à la Renaissance, voir F. Buttay-Jutier, *Fortuna. Usages politiques d'une allégorie morale à la Renaissance*, Paris, PUPS, 2008. Pour l'usage de l'idée de Fortune chez Montaigne voir D. Martin, *Montaigne et la Fortune. Essai sur le Hasard et le langage*, Paris, Champion, 1977.

17. Montaigne, *Journal de voyage de Michel de Montaigne*, éd. F. Rigolot, Paris, PUF, 1998, p. 131 : « Ils remettoient à moy-mesme de retrancher en mon livre, quand je le voudrois reimprimer, ce que j'y trouverois trop licencieux, entre autres choses les mots de Fortune ».
18. M. Smith, *Montaigne and the Roman Censors*, Genève, Droz, 1981.
19. Le document inédit a été publié par P. Godman dans *The Saint as Censor. Robert Bellarmine between Inquisition and Index*, Leyden-Boston-Cologne, Brill, 2000, p. 339-342. Voir à ce propos Ph. Desan, « Apologie de Sebond ou justification de Montaigne ? », dans Ph. Desan (dir.), *Montaigne et la Théologie*, Genève, Droz, 2008, p. 175-200.
20. M.-L. Demonet (dir.), *Hasard et Providence à la Renaissance, XIV^e-XVII^e siècle*, Actes du XLIX^e colloque international d'Études humanistes (Tours, 3-9 juillet 2006), volume en ligne sur le site du Centre d'Études Supérieures de la Renaissance de Tours, consulté le 04/07/2018, URL : <http://umr6576.cesr.univ-tours.fr/publications/HasardetProvidence/>. Le volume contient des contributions qui analysent l'incidence des notions objet de réflexion chez Montaigne, Rabelais, du Bellay, et autres écrivains.
21. Nous citons l'ouvrage de référence de M. Santoro, *Forma, ragione e prudenza nella civiltà letteraria del Cinquecento*, vol. I, Napoli, Liguori, 1966. Il consacre à Pontano un essai, « Fortuna e prudenza nella "lezione" del Pontano », p. 23-65.
22. Ph. Desan, entrée « Hasard », dans Ph. Desan (dir.), *Dictionnaire Montaigne*, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, Paris, Champion, 2007.
23. Machiavelli, *Del modo di trattare i popoli della Valdichiana*, dans *Opere complete di Niccolò Machiavelli, cittadino e segretario fiorentino*, Firenze, presso Berghi et Co., 1833, p. 163: « Io ho sentito dire che la istoria à maestra delle azioni nostre, e massime de' principi [...] ».
24. F. de Belleforest, « Épître dédicatoire au duc d'Orléans », dans Id., *Continuations des Histoires tragiques*, dans *XVIII histoires, extraictes des œuvres italiennes de Bandel et mises en langue françoise, les six premières, par Pierre Boaistuau, surnommé Launay... les douze suivans par Franc. De Belleforest*, Lyons, P. Rollet, 1578, f. 153.
25. G. Dessons, « La notion de brièveté », dans P. Testud (dir.), *Brièveté et écriture*, La Licorne, 21, 1991, p. 5.
26. B. Roukhomovsky, *Lire les formes brèves*, Paris, Nathan, 2001, p. 4.
27. Ibid., p. 6-7.
28. R. Barthes, « Littérature et discontinu », dans *Essais critiques*, Paris, Seuil, « Points », 1981, p. 175-187.
29. J. Lafond, « Des formes brèves de la littérature morale aux XVI^e et XVII^e siècles », dans J. Lafond (dir.), *Les formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1984, p. 101.
30. J. D. Lyons, *The Rhetoric of Example in Early Modern France and Italy*, Princeton, Princeton University Press, 1989, voir p. 146 et seq. : « The Place of the Subject ».
31. *L'Anecdote, études réunies par Alain Montandon*, Clermont-Ferrand, Publication de la faculté des Lettres et Sciences humaines, 1990.
32. A. Bendelac, « Montaigne et les anecdotes : le réel, la vérité et l'histoire », dans *Bulletin international de la Société des Amis de Montaigne*, VI, 7-8, 1981, p. 67-78 et I. Zinguer, « Les anecdotes dans les Essais de Montaigne », dans *Bulletin international de la Société des Amis de Montaigne*, V, 9, 1974, p. 81-107. I. Zinguer, entrée « Anecdotes » dans *Dictionnaire Montaigne*, cit., p. 49-51.
33. C. Balavoine, « Bouquets de fleurs et colliers de perles : sur les recueils de formes brèves au XVI^e siècle », dans J. Lafond (dir.), *Les formes brèves de la prose et le discours discontinu*, cit., p. 51.
34. B. Beugnot, « Florilège et Polyanthæe : diffusion et statut du lieu commun », dans Id., *La Mémoire du texte. Essais de poétique classique*, Paris, Champion, 1994, p. 257-280.
35. Les deux derniers volumes de l'ouvrage de Strobée, auteur grec du V^e siècle ap. J.-C., furent publiés à Venise en 1535 par Vittorio Trincavelli. Les *Disticha*, distiques d'hexamètres très divers, furent publiés en 1475. L'ouvrage de Nanni Mirabelli parut en 1503. L'ouvrage de Publilius Syrus

(1^{er} siècle av. J.-C.) fut publié par Érasme en 1514. Sur le travail d'éditeur d'Érasme voir A. Vanautgaerden, *Érasme typographe. Humanisme et imprimerie au début du XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2012.

36. Érasme, *Les Adages*, édition complète bilingue, éd. J.-C. Saladin, Paris, Les Belles Lettres, « Miroir des humanistes », 2011, 5 vol.

37. I. D. MacFarlane, « Reflections on Ravisius Textor's *Specimen epithetorum* », dans R. R. Bolgar (dir.), *Classical Influences on European Culture 1500-1700*, Cambridge/London, Cambridge University Press, 1976, p. 81-90.

38. Ravisius Textor fut aussi l'auteur des *Dialogi* (1530) destinés à la représentation scolaire. Voir M. Ferrand, « Le théâtre des collèges au début du XVI^e siècle : les *Dialogi* (1530) de Johannes Ravisius Textor », *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, n. LXXII, vol. 2, 2010, p. 337-368.

39. Voir notre étude sur la moralité scolaire de l'*Enfer poétique* (1585) de Benoît Voron : « "Ce discours fabuleux et joli". L'échec de la représentation dans l'*Enfer poétique* (1585) de Benoît Voron », dans C. Cavallini et Ph. Desan (dir.), *Le texte en scène. Littérature, théâtre, théâtralité à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 305-318.

40. F. Goyet, *Le sublime du « lieu commun ». L'invention rhétorique dans l'Antiquité et à la Renaissance*, Paris, Champion, 1996 et A. Moss, *Les Recueils de lieux communs. Méthode pour apprendre à penser à la Renaissance*, tr. de l'anglais par P. Eichel-Lojkine, M. Lojkine-Morelec, G.-L. Tin, Genève, Droz, 2002.

41. Ch. du Fresne, sieur Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, éd. D. P. Charpentier et al., Niort, Favre, 1883, t. 3, col[onne] 357c.

42. *De duplici copia verborum ac rerum commentarii duo* [1512], dans *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami : recognita et adnotatione critica instructa notisque illustrata*, éd. B. Knott, Amsterdam, North-Holland Publishing, 1988. Voir aussi J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

43. V. Khan, *Rhetoric, Prudence and Skepticism in the Renaissance*, Ithaca, Cornell University Press, 1985, p. 9.

44. J.-C. Arnould, « Ordre et désordre dans quelques recueils narratifs de la seconde moitié du seizième siècle », dans *op. cit.*, p. 310.

45. *Ibidem*.

46. C.-G. Dubois, « Taxinomie et Poétique : compositions sérielles et constructions d'ensembles dans la création esthétique en France au seizième siècle », dans L. D. Kritzman (dir.), *Le signe et le texte. Études sur l'écriture au XVI^e siècle en France*, Lexington, French Forum, 1990, p. 131-145.

47. J. Céard, *La Nature et les prodiges. L'insolite au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 1977.

48. P. Boaistuau, *Histoires prodigieuses (édition de 1561)*, S. Bamforth (éd.), notes de J. Céard, Genève, Droz, 2010, p. 7. Les éditeurs ont compté vingt-quatre éditions parues entre 1560 et 1598, sans compter les traductions.

49. P. Boaistuau, *Histoires prodigieuses Ms 136 Wellcome Library*, éd. Stephen Bamforth, Milano, Franco Maria Ricci, 2000.

50. M. Simonin, « Notes sur Pierre Boaistuau », dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, XXXVIII, 1976, p. 323-333. Réimprimé dans Id., *L'Encre et la Lumière : quarante-sept articles (1976-2000)*, Genève, Droz, « Travaux d'Humanisme et Renaissance », 2004, p. 3-14.

51. P. Boaistuau, *Le Théâtre du Monde (1558)*, éd. M. Simonin, Genève, Droz, « Textes littéraires français », 1981.

52. Id., *Histoires prodigieuses (édition de 1561)*, p. 15.

53. *Académie française, en laquelle est traicté de l'institution des Mœurs et de ce qui concerne le bien et heureusement vivre en tous Estats et conditions : par les Preceptes de la doctrine, et les exemples de la vie des Anciens sages, et hommes Illustres, par Pierre de La Primaudaye, Escuyer, Seigneur de la Barree, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy. Au Roy tres-chrestien Henry III, Quatriesme Edition reveuë, corrigee, augmentee, et cotee par l'Authheur, À Lyon, Iean Veirat, 1591. Dorénavant Académie. Voir*

aussi la réimpression fac-similé de l'ouvrage : P. de La Primaudaye, *Académie française (1581)*, Genève, Slatkine Reprints, 1972, t. I-III.

54. M. Simonin, *Vivre de sa plume au XVI^e siècle ou La carrière de François de Belleforest*, Genève, Droz, 1992.

55. P. Boaistuau, *Histoires prodigieuses (édition de 1561)*, cit., p. 260, l'« Annexe » avec le détail des éditions.

56. A. Jouanna, J. Boucher, D. Biloghi, G. Le Thiec (dir.), *Histoire et Dictionnaire des Guerres de Religion*, Paris, R. Laffont, « Bouquins », 1998.

57. *Académie*, f. 3r.

58. G.-A. Pérouse, « Sur l'intitulation des recueils de narrations brèves, en France, au temps de la Renaissance », dans P. Salwa, D. Zólkiewska (dir.), *Narrations brèves. Mélanges de littérature ancienne offerts à Krystyna Kasprzyk*, Varsovie, Université de Varsovie, 1993, p. 144 et sq.

59. M. Simonin, *Vivre de sa plume*, cit., p. 18.

60. P. Boaistuau, *Histoires prodigieuses (édition de 1561)*, cit., p. 713. L'épisode est tiré des *Histoires d'Hérodote*, III, 16. Ravisius Textor reprend l'épisode dans le chapitre « Crudelissimi homines » de son *Officina*.

61. P. Boaistuau, *Histoires prodigieuses (édition de 1561)*, cit., p. 583, ch. XXV, « Banquetz prodigieux ». L'anecdote est empruntée à Pierre Messie dans P. Mexia (dit), *Les Diverses leçons de Pierre Messie [...] mises en françois par Claude Gruget [...] de nouveau revues corrigées et augmentées de trois dialogues, touchant la nature du soleil, de la terre, et des météores*, Paris, Claude Micard 1572, ch. 3.

62. *Académie*, f. 63r.

63. P. Boaistuau, *Histoires prodigieuses (édition de 1561)*, cit., p. 709.

64. *Ibid.*, p. 711.

65. *Ibidem*.

66. Pour l'incidence de la rhétorique de la prédication sur le théâtre au XVI^e siècle voir M. Bouhaïk-Gironès et M.-A. Polo de Beaulieu (dir.), *Prédication et performance du XII^e au XVI^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2013. Il ne faut pas oublier que le théâtre de la Renaissance commença à présenter des sujets historiques liés aux événements des guerres de religion et qu'il fut donc souvent un théâtre militant. Voir M. Miotti (dir.), *Rappresentare la storia. Letteratura e attualità nella Francia e nell'Europa del XVI secolo*, Perugia, Aguaplano, 2017.

67. T. Peach, *Contre le crime. Droit et littérature sous la Contre-Réforme : Les histoires tragiques*, Paris, Honoré Champion, 2000, p. 43.

68. G. Genette, « Frontières du récit », dans *Figures II*, Paris, Seuil, p. 57-58.

69. J.-D. Lyons, *The Rhetoric of exemple in Early Modern France and Italy*, cit., p. 143.

70. *Ibid.*, ch. III « Montaigne and the Economy of Exemple », p. 118 et sq.

71. E. Ziercher, « Histoires tragiques et formes narratives au XVI^e siècle », dans *Réforme, Humanisme et Renaissance*, n. 73, 2011, p. 20.

72. J. Lecoïnte, *L'Idéal et la Différence. La perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, Droz, 1993.

73. G. Berthon, *L'Intention du Poète. Clément Marot « auteur »*, Paris, Classiques Garnier, « Bibliothèque de la Renaissance », n. 13, 2014.

74. J.-C. Arnould, « Ordre et désordre dans quelques recueils narratifs de la seconde moitié du seizième siècle », dans *op. cit.*, p. 315.

75. Voir le détail et le commentaire de ces éditions dans P. Boaistuau, *Histoires prodigieuses (édition de 1561)*, cit., p. 275 et sq., « Bibliographie chronologique des éditions des *Histoires prodigieuses* ».

76. Un grand nombre de recueils sont organisés selon un critère thématique. Nombre d'entre eux utilisent la structure des couples antithétiques, comme les *Nouvelles histoires tant tragiques que comiques (1585)* de Vérité Habanc. Voir l'édition annotée établie d'après l'exemplaire unique de la bibliothèque de l'Arsenal par J.-C. Arnould et R.-A. Carr, Genève, Droz, 1989.

77. R. Gorris Camos (dir.), *Macrocosmo-Microcosmo : scrivere e pensare il mondo nel Cinquecento tra Italia e Francia*, Atti del convegno di Verona, 23-25 maggio 2004, Fasano, Schena, 2004.

78. Voir le traité de L. Le Roy, *De la vicissitude et variété des choses en l'univers*, Paris, chez P. l'Huilier, 1575. Voir la récente édition de la traduction italienne de Ettore Cato. L. Le Roy, *De la vicissitude ou variété des choses en l'univers. La traduzione italiana di Ettore Cato*, éd. Maria Elena Severini, Paris, Classiques Garnier, « Textes de la Renaissance » 182, 2014.

79. *Académie*, « De la Fortune », ch. 44, f. 225r.

RÉSUMÉS

L'article étudie l'incidence de la notion de hasard appliquée à la construction du recueil d'anecdotes à l'époque de la Renaissance. L'analyse du corpus, les *Histoires prodigieuses* (1559) de Pierre Boaistuau et l'*Académie françoise* (1577) de Pierre de La Primaudaye, va permettre d'approfondir les enjeux de l'écriture de la *brevitas*, entre hasard et cohérence. Le parcours part d'une mise au point de la notion de « hasard » à la Renaissance et, passant par un aperçu sur la construction du recueil narratif d'anecdotes (avec les problématiques relatives à sa structure), se termine par une analyse des deux cas d'étude, les recueils de Boaistuau et La Primaudaye.

INDEX

Mots-clés : Boaistuau (Pierre), La Primaudaye (Pierre de), hasard, récit, anecdote, brièveté, recueil